

Laval, le 10 février 2011

Monsieur Michel Robidoux
Président du SCFP
Local 3333

Monsieur Normand Painchaud
Directeur aux griefs du SCFP
Local 3333

Objet : Service professionnel, fraternité.

Messieurs,

La présente lettre a pour but de vous rendre témoignage au sujet des services obtenus au cours des différents événements et situations qui se sont produits dans le cadre de mes fonctions en tant que chauffeur d'autobus au Réseau de transport de Longueuil et ce à titre d'employé syndiqué membre du Local 3333 du SCFP.

À ce jour, les membres de votre équipe ont déployé leur temps, efforts, talents et énergies à bien me représenter lorsque nécessaire. Je tiens par cette lettre qui vous est personnellement adressée à souligner ma satisfaction en regards aux résultats obtenus.

Je ne peux donc que réitérer cette même satisfaction à votre endroit, ayant eu droit au même traitement de votre part.

Cette lettre est aussi une façon de dire que lorsqu'un groupe trouve en ceux qui les représentent un fil conducteur, celui de la fraternité, ceux et celles qui composent ce même groupe acceptent avec condescendance les forces et les caractéristiques qui leur sont communes tout en délaissant ce qui pourrait les séparer. Nous sommes humains, tous, sans exception, imparfaits, mais libres de choisir, le moment venu, d'agir de façon responsable. La solidarité, qui nous est nécessaire en ces temps difficiles, doit, par ce fil conducteur de la fraternité, pouvoir exprimer clairement notre position, et pouvoir vaincre l'indifférence de ceux qui savent que notre combat est juste, mais qui ont choisi et préféré des politiques basées sur de bien beaux concepts de gestion et d'imputabilité au détriment des valeurs humaines, pourtant fondamentale, qui passent obligatoirement par le respect de soi et des autres.

Simplement, je vous dis à tous les deux, merci.

Paul Gervais

